

Paris, le 25 avril 2018

---

*Communiqué de presse*  
*Projet de loi*

*« Pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie »*

---

Après sept jours et sept nuits de débats et plus de soixante et une heures passées pour l'examen de 999 amendements, Alexandra-VALETTA-ARDISSON se félicite que l'équilibre entre fermeté et humanité ait été respecté dans le projet de loi "pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie".

Même si les propositions d'amendements qu'elle a déposés et soutenus concernant le recours systématique à la prise d'empreintes des migrants interpellés, n'ont pas été retenus, elle a obtenu l'assurance du Ministère de l'Intérieur qu'un travail était en cours, afin d'améliorer significativement l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France l'AGDREF.

Elle se réjouit de l'adoption de l'amendement relatif au délit de solidarité. Point sensible dans la vallée de la Roya, il était important que toute personne qui aide, de manière ponctuelle et totalement désintéressée un individu en détresse ne puisse plus se retrouver condamnée. Il fallait s'assurer en revanche que, les passeurs et tous ceux qui utilisent cette détresse humaine à des fins médiatiques, politiques ou financières continuent d'encourir de lourdes peines.

Elle a également soutenu certains amendements qui ont été adoptés et qui apportent une plus grande efficacité dans le traitement des demandes d'asile, les conditions d'accueil des migrants et leur intégration.

Lors des discussions, Monsieur Gérard COLLOMB, a annoncé la prolongation de 6 mois du « contrôle aux frontières » qui devait initialement s'interrompre le 30 avril prochain. Alexandra VALETTA-ARDISSON salue le maintien du dispositif actuel le long de la frontière franco-Italienne qui a permis, rappelons-le, de procéder à près de 50.000 non admissions d'étrangers en situation irrégulière en 2017 et à plus de 9.000 pour ce début d'année 2018.

**Alexandra VALETTA-ARDISSON**

Pour toute information :

Tél. 06 16 94 34 28

E-mail : [alexandra.ardisson@assemblee-nationale.fr](mailto:alexandra.ardisson@assemblee-nationale.fr)

Twitter : @A\_Ardisson

[www.alexandra-valetta-ardisson.fr](http://www.alexandra-valetta-ardisson.fr)